



Montpellier le 2 Mars 2014

à Monsieur le Président
Conseil d'Administration
SDIS de l'Hérault

Monsieur le Président,

Suite à notre rendez-vous du 24 février 2014 au conseil général nos interlocuteurs ont prétendu découvrir nos revendications après quasiment trois mois de conflit. Nous ne pouvons que déplorer et s'indigner devant cette situation. Dans un souci de transparence nous allons vous développer à nouveau nos revendications qui sont toutes les trois incontournables :

- **Le management** : Au regard du management imposé par notre directeur depuis quatre ans (dénoncé par l'ensemble des syndicats) ayant déclenché plusieurs mouvements sociaux et ce malgré un audit réalisé en 2012, nous aspirons à un futur meilleur pour notre SDIS avec un directeur qui pourra avoir la confiance de ses hommes !!! Il est grand temps de mettre en place les préconisations pour corriger tous les défauts constatés au quotidien dans de multiples domaines. La liste serait bien trop longue à établir tout au moins sur ce courrier.
- **Le temps de travail** : pour avoir une ligne de conduite irréprochable, nous ne pouvons tout simplement pas appliquer votre management que nous dénonçons fortement, par conséquent nous souhaitons travailler en concertation et dans le dialogue constructif en faisant participer l'ensemble du personnel au choix d'un régime de travail pour le SDIS 34. C'est pourquoi nous vous avons proposé tout simplement de permettre dans un premier temps le délestage de 16 nuits pour le personnel tout en respectant le nombre de cycles actuels de l'Hérault à savoir 90. Cela consisterait à effectuer 74G 24h et 16G 12h et équivaldrait à récupérer 192h sur les 553h perdues actuellement ce qui nous semble tout à fait raisonnable.
Cette première avancée, mise en place pour deux ans, nous permettrait d'étudier plusieurs solutions réelles et concrètes, que nous sommes en capacité de vous fournir dès le début de semaine prochaine, pour un régime définitif.
Pour cela il faut bien sûr être ouvert au dialogue, à l'échange constructif avec l'écoute et la prise en considération des autres. Nous tenons à rajouter qu'il ne servirait à rien d'enclencher le 12h avec votre principe de « 48h=36 » s'il s'avérait que ce régime mécontente la majorité du personnel, soyons logique et attentif aux autres.
- **La mise en place de la réforme** : sur ce point il nous est opposé comme argument que l'on ne veut pas d'une armée mexicaine avec trop de chefs.
Notre question est la suivante : comment peut-on tenir plusieurs discours contradictoires sans faillir et sans cas de conscience ?
En effet en 2013 notre directeur sortait une note (2013/28) qui précisait que le grade d'adjudant n'empêchait en rien d'exercer toutes les fonctions de la chaîne hiérarchique inférieure. De plus, vous n'êtes pas sans ignorer qu'un titulaire de la formation « chef d'agrès tout engin » qu'il soit sergent ou adjudant, occupe les mêmes fonctions et a le

même cadre d'emploi, rien ne les différencie hormis le grade. C'est à ce moment qu'intervient la réforme qui fixe le principe qu'un grade correspond à une fonction, et la fonction citée précédemment ne concernera plus que le grade d'adjudant.

Il revient à dire que si d'ici 2019 (fin de la période transitoire) vous ne nommez pas les sergents titulaires de cette formation au grade correspondant (adjudant) ils perdront leurs qualifications et par là même leurs fonctions.

Nous vous rappelons que ce personnel s'est investi pour acquérir ces compétences pour lesquelles ils auront été utilisés pendant plus de 10 ans. Par conséquent la moindre des choses serait de les reconnaître comme tels en régularisant leur situation.

D'autre part, il en va de même pour les adjudants ayant la fonction "chef de groupe", qui eux aussi perdront leur fonction à l'orée de 2019, si ils ne peuvent pas accéder au grade supérieur.

Dans cette optique et afin de ne pas déstabiliser le SDIS nous avons proposé en ayant une vision à long terme de mettre en place un échancier qui permette de nommer le personnel au grade correspondant à la fonction détenue.

Vous pourrez constater une fois de plus notre investissement afin de trouver des solutions pour une sortie de crise. Nous vous précisons que nous avons fait évoluer notre proposition sur le temps de travail plusieurs fois pour aller dans votre sens sans aucun résultat ni prise en compte par conséquent celle-ci sera définitive.

Il vous reste le choix du dialogue et non du monologue associé à une dictature. Serez-vous capable de changer vos habitudes ?

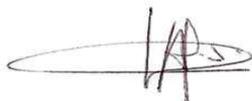
Une chose est sûre, nous ne tolérerons plus le mépris que vous avez envers nous, les mots irrespectueux comme nous traiter « d'enfants gâtés » et le fait de vouloir casser notre image auprès des citoyens. Dans une logique implacable vous devriez plaider en notre faveur, nous défendre et faire avancer sereinement le SDIS de l'Hérault, mais malheureusement force est de constater qu'il en est tout le contraire.

Dans l'attente d'une réponse concrète à nos propositions, et ce le plus rapidement possible, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, un respect au moins égal à celui que vous exprimez à notre égard.

Rachid BAALI



Sébastien GAL



Jérôme RAYNAL



Fabrice ARMAND

